

L'agglomération du Sicoval : un modèle de développement basé sur la maîtrise foncière et une politique de services

1. Le contexte

Tout commence en 1975. 6 communes de la banlieue Sud-Est de Toulouse (Auzeville, Auzielle, Castanet, Escalquens, Labège et Saint-Orens) décident de conduire, ensemble, une stratégie nouvelle de développement économique. Pour cela, elles créent un syndicat intercommunal, le Sicoval. Dès l'origine, ces précurseurs de l'intercommunalité s'engagent sur la base de la solidarité entre les communes, avec le choix du partage de la taxe professionnelle¹, ressource issue du développement économique. L'entrée de Ramonville Saint-Agne en 1996 amène le Sicoval à adopter le statut de communauté de villes, puis en toute logique, celui de communauté d'agglomération après le vote de la loi Chevènement du 12 juillet 1999.

Une richesse en industries de pointe, combinée avec l'énorme potentiel scientifique de la ville (Toulouse est le deuxième pôle universitaire national) expliquent le fourmillement récent des petites entreprises innovantes, cible privilégiée du Sicoval. Aujourd'hui, la technopole Toulouse Sud-Est est répartie sur 4 sites : Labège-Innopole, le Parc du Canal, l'Agrobiopole et la Vallée de l'Hers et compte un peu plus de 1250 entreprises locales et un bassin de plus de 30 000 emplois. Mais les effets propres à cette périurbanisation massive se posent avec une certaine acuité à l'échelle de la métropole toulousaine : pression foncière, dépendance automobile, mais aussi émergence de nouvelles centralités en périphérie avec le développement des activités de loisirs (cinémas multiplexes). C'est pourquoi, afin de se hisser à la hauteur des enjeux métropolitains, les élus du Sicoval entendent plus que jamais coordonner leurs politiques de développement (SCOT, pôles de compétitivité) avec la communauté d'agglomération du Grand Toulouse et les autres acteurs institutionnels (Département, Région).

Un territoire périurbain construit autour d'enjeux technopolitains :



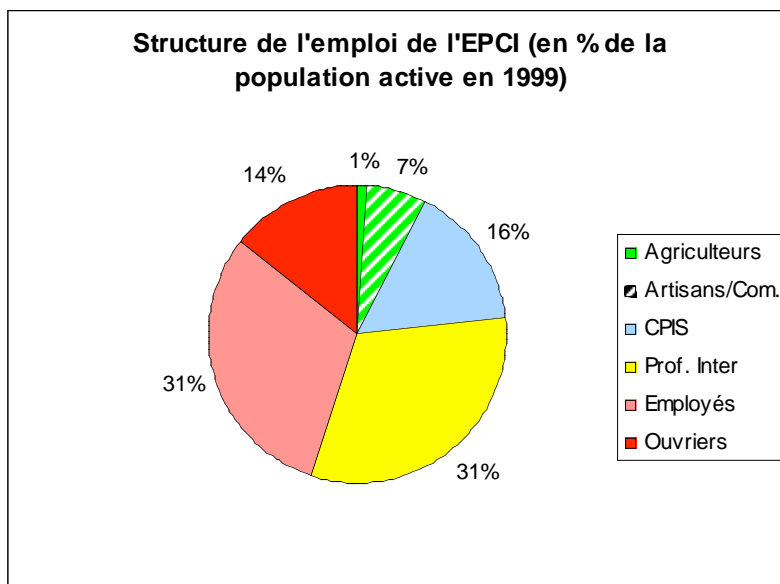
L'agglomération en chiffres :

Superficie de l'EPCI : 251, 63 km².

Nombre de communes : 36

	1990	1999	2004
Population	48 367	57 848	65 000
Nombre d'emplois		21 057	30 000

¹ A l'origine de la Taxe Professionnelle Unique



Source : INSEE, 1999

2. Stratégie et modes d'actions de la communauté

29 agents sont affectés au sein de la communauté à l'action économique et à l'emploi, ce qui, au vu de la taille démographique de l'agglomération (65 000 habitants), fait de cette compétence une politique prioritaire du Sicoval.

La compétence du développement économique concerne notamment la création et la gestion de bâtiments d'activités d'au moins 1,5 hectares destinés à accueillir les activités industrielles, tertiaires, artisanales, commerciales, de recherche, d'enseignement ou de formation. Elle concerne également la création et la gestion de pépinières d'entreprises.

Elle concerne enfin toutes les actions d'animation, de soutien, d'accompagnement de l'activité des entreprises, dès lors qu'il s'agit d'actions à caractère économique ou social collectif hors du champ de la concurrence.

Les actions économiques qui relèvent de l'intérêt communautaire sont :

- **Le portage de l'immobilier d'entreprises ;**
- **Les opérations de soutien au commerce, à l'artisanat et à l'économie solidaire ;**
- **La promotion économique du territoire (communication, marketing) ;**
- **La prospection d'entreprises ;**
- **L'accompagnement des actions collectives de filières (Systèmes Productifs Localisés, Pôle de compétence/d'excellence) ;**
- **Les actions en faveur de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de l'aide au recrutement ;**
- **Le soutien au développement des infrastructures et activités liées aux technologies de l'information et de la communication.**

La communauté d'agglomération a aussi compétence pour réaliser un schéma de développement touristique et de loisirs, un schéma de développement agricole et assurer la réalisation des actions d'intérêt communautaire dans ces domaines, en liaison avec les autres organismes compétents aux différents niveaux (Etat, Région, Département...).

En matière d'emploi, la communauté a compétence² pour :

- coordonner et animer le réseau d'accueil des demandeurs d'emploi, constitué des diverses structures et organismes présents sur le territoire ;
- recueillir des offres d'emploi auprès des entreprises, mettre en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises, ceci dans le cadre de partenariats avec les organismes intervenant dans ce domaine ;
- étudier et mener des actions plus spécifiques destinées à favoriser l'insertion professionnelle des publics en difficulté ;
- constituer une aide aux porteurs de projets pour la création d'entreprises de service favorisant l'insertion sociale ;

² Statuts de la communauté d'agglomération adoptés au 1^{er} janvier 2005

- mettre en oeuvre des actions de formation et d'orientation en direction des habitants du secteur en recherche d'emploi.

En conséquence, les services économiques et de l'emploi se répartissent en 2 directions.

La direction du développement économique est organisée autour des pôles suivants :

- *Prospection, Immobilier d'entreprises, animation et mise en relation ;*
- *Artisanat, commerce, économie sociale et solidaire ;*
- *Pépinières d'entreprises.*

La direction de l'emploi et de l'économie solidaire rassemble deux dispositifs au sein d'une maison d'emploi :

- *La BAIE (Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi) ;*
- *Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) ;*
- *Le service Emploi Entreprises.*

□ **Un aménagement rationnel de l'espace économique :**

Action foncière : une charte d'aménagement comme référentiel

Le premier acte est celui de l'acquisition dès les années 80 de 350 ha de foncier aux portes de Toulouse et de la mise en place d'un cahier des charges architectural très contraignant. En 1993, la communauté de communes du Sicoval approuve une charte d'aménagement qui consacre 60% du territoire à l'agriculture et aux espaces verts, 20% à l'habitat et aux activités économiques et 20% mis en réserve pour les générations futures. L'objectif de la communauté est d'offrir des opportunités foncières et immobilières diversifiées pour chaque étape du développement de l'entreprise, et ce en déclinant des outils et des services adaptés aux besoins de chaque entreprise. Depuis 30 ans, le Sicoval, bénéficiant de la proximité immédiate du complexe scientifique et universitaire de Rangueil/Lespinet, a fait le choix d'un aménagement concerté et de qualité, en imposant, dès la création de son premier parc d'activités, Labège-Innopole, un cahier des charges strict en matière d'environnement et de normes architecturales.

□ **La mise en œuvre d'une politique d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises**

Prologue et Prologue Biotech : 2 pépinières dynamiques

Dès le milieu des années 1980, une véritable politique d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises est mise en œuvre à l'échelle de la vallée de l'Hers. Elle s'exprime avec la mise en service d'un accueil spécifique, réservé aux entreprises en phase de création, puis avec l'ouverture fin 1987 de la pépinière d'entreprises **Prologue**, une des premières de France. Son dispositif est assorti d'une des toutes premières expériences de capital-risque de proximité. *Prologue* devient rapidement une des pépinières d'entreprises les plus dynamiques de Midi-Pyrénées. Dans un environnement privilégié, elle dispose globalement de 2 140 m² de locaux, dont 1 700 m² de surface mis à la disposition des jeunes entreprises. Elle offre aussi de nombreux avantages à travers ses services internes, des partenariats et des conventions avec tout un ensemble d'acteurs scientifiques, universitaires, économiques et institutionnels. Elle accompagne actuellement 23 entreprises, qui emploient, ensemble, 95 personnes. Depuis sa création, la pépinière a favorisé la création et le développement de 166 entreprises, qui ont généré plus de 1 800 emplois avec un taux de pérennité de 75 % à 15 ans.

Fort de cette première expérience et de son savoir-faire dans l'accompagnement de projets innovants, le Sicoval a créé une seconde pépinière d'entreprises, baptisée **Prologue Biotech**, inaugurée fin 2002 sur Labège-Innopole. **Entièrement dédiée à l'accueil d'entreprises de R&D et de services en biotechnologies et sciences du vivant**, *Prologue Biotech* a développé de nombreux services pour donner les meilleures chances aux entreprises qu'elle héberge et qu'elle accompagne. 8 sociétés sont actuellement hébergées et suivies par *Prologue Biotech*. Elles emploient, ensemble, 87 salariés et prévoient de porter leurs effectifs à plus de 150 emplois d'ici fin 2006.

Un hôtel d'entreprises dédié aux biotechnologies

Dans le cadre d'une stratégie globale mise en œuvre depuis plusieurs années pour favoriser le développement des industries de la santé et des biotechnologies, la communauté d'agglomération du Sicoval a décidé de doter le territoire d'un **hôtel d'entreprises dédié spécifiquement aux sciences du vivant : Biotel**. L'objectif est de proposer une solution immobilière adaptée à ces PMI et de préparer la sortie des entreprises actuellement hébergées à la pépinière *Prologue Biotech*. Le terrain adjacent à la pépinière sera bientôt cédé à une société d'économie mixte, **Valcosem**, qui a retenu le principe de construire un ensemble immobilier de 1920 m² de bureaux et laboratoires. La livraison des locaux est prévue à l'automne 2006.

□ **Une animation économique du territoire par la fourniture de services aux entreprises mais aussi aux résidents**

Dès la création de Labège-Innopole, le Sicoval a conduit une politique de développement des services aux entreprises, notamment de **l'ingénierie de l'innovation et de la création, de l'ingénierie de l'implantation**. Pour les responsables du développement économique de l'agglomération, cette démarche d'animation passe avant tout par une bonne connaissance du tissu des entreprises, des laboratoires de recherche et des écoles d'ingénieurs qui sont implantés sur le territoire. A ce titre, le Sicoval alimente depuis de nombreuses années **un système d'information** sur les entreprises et organismes installés sur les quatre sites de la Technopole Toulouse Sud-Est. Cette base de données permet notamment de développer des **liens inter-entreprises** (via le site Internet de la Communauté), d'alimenter les rubriques du **journal Sicoval Eco, diffusé à 17 000 exemplaires**, mais aussi d'être prescripteur des entreprises notamment auprès des journalistes, des industriels, des scientifiques et des institutionnels. Un élargissement de cette base est actuellement en cours à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire. Aujourd'hui, l'animation économique du territoire est donc renforcée et facilitée par une véritable ingénierie de la mise en réseau, avec **la création du centre de congrès Diagora³ et l'organisation de rendez-vous réguliers, tels que « les petits déj' du Sicoval**». Signe de l'efficacité de cette démarche, le **foisonnement des clubs ou réseaux d'entreprises** qui sont nés ou ont choisi d'implanter leur siège sur le territoire du Sicoval, comme le Club Isatis, MidiBiotech ou le SISMIP.

Parallèlement, le Sicoval a également développé une gamme de services pour les résidents. Ont ainsi été mis en place des services tels que des navettes de bus gratuites, crèche, restaurant inter-entreprises, surveillance du site. L'agglomération a aussi incité à la création de restaurants, d'hôtels, d'espaces de remise en forme, de cabinets médicaux et dentaires. Ces secteurs d'activité, fortement pourvoyeurs d'emplois peuvent, à terme, générer une économie résidentielle, en complémentarité avec une économie de la connaissance soutenue par l'ensemble des acteurs de la recherche scientifique et des filières technologiques.

□ **Emploi, formation, insertion et aide au recrutement : des actions intégrées à la stratégie de développement économique**

A l'origine du projet de territoire, les problématiques de l'emploi et de la formation ont fait partie des préoccupations de la communauté. Aujourd'hui, à l'échelle du territoire, l'ensemble des outils et dispositifs qui concourent à une action intégrée en faveur de l'emploi au sens large sont : **le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**, les Points d'Accueil Emploi, le Centre Relais de Castanet, la Mission Locale Haute-Garonne, l'ANPE. Les missions sont assurées par les 14 salariés de la Direction de l'Emploi du Sicoval.

Cette mobilisation date de 1992, lorsque le Sicoval développe le dispositif de la **Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE)**, service intercommunal gratuit pour les personnes en situation d'orientation ou d'insertion professionnelle. Seule condition pour en profiter : relever du Sicoval par sa résidence ou son (dernier) emploi. A l'époque, l'expérimentation est réalisée en partenariat avec l'AFPA au moment de la montée en puissance de la technopole, dans un contexte de déficit de main d'œuvre mais aussi de l'aspiration des populations résidentes à être mieux associées au développement du Sicoval. L'objectif : coordonner toutes les initiatives sur l'ensemble des communes (celles-ci ont progressivement ouvert des Points Accueil Emploi). Lors du passage en communauté d'agglomération, en 2001, le Sicoval a choisi une nouvelle fois de positionner l'Emploi comme champ d'activité à part entière et a créé dans la foulée **la Direction de l'Emploi** pour fédérer, regrouper, mutualiser, créer des synergies et conduire de nouveaux partenariats.

En matière **d'aide au recrutement**, le Sicoval dispose, au sein de la direction de l'Emploi, d'un service Emploi Entreprises qui a accompagné 300 demandes de chefs d'entreprises en 2005.

La maison Commune Emploi Formation, un outil partenarial consolidant une action volontariste en faveur de l'emploi :

Pour parachever cette politique volontariste, le Sicoval s'est porté candidat pour l'accueil de la première Maison Commune Emploi Formation (MCEF)⁴ de l'agglomération toulousaine. Les premières actions communes ont d'ailleurs été engagées avant l'ouverture de la MCEF, comme l'organisation en novembre 2004 à Diagora du 1er Colloque Emploi du Sicoval, auquel s'est associée l'ANPE. « *Ceci a permis à des chefs d'entreprise de présenter à un large public de demandeurs d'emploi, d'étudiants et de lycéens, leur politique de recrutement et de gestion de carrières* », précise Françoise

³ Le centre des congrès Diagora a été complété par l'espace Agora qui peut accueillir 3000 personnes. Il permet ainsi à l'ensemble Diagora-Agora de se positionner sur les grandes conventions d'affaires, les show-rooms et soirées événementielles en complémentarité de l'offre initiale.

⁴ A l'initiative du Conseil Régional Midi-Pyrénées, les Maisons Communes Emploi Formation ont pour objectif de mettre en cohérence, sur un territoire donné, les interventions des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Forte d'une politique active en faveur de l'emploi, la communauté d'Agglomération du Sicoval a porté le premier projet de Maison Commune en Haute-Garonne.

Déjean, directrice de l'Emploi au Sicoval et coordinatrice du projet. Le projet, labellisé en avril 2002, qui a ouvert ses portes en avril 2004 s'inscrit, dans la stratégie de dynamisation socioéconomique du territoire. L'objectif est de réunir en un lieu unique les différents acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle pour faciliter l'information, l'orientation et les démarches des demandeurs d'emplois, mais aussi celles des salariés en reconversion, des chefs d'entreprise à la recherche de compétences et des porteurs de projets. L'action de la première MCEF de Haute-Garonne dépasse logiquement le territoire intercommunal pour mieux épouser la zone d'emploi toulousaine : implantée physiquement sur Labège-Innopole, cette MCEF interviendra, bien au-delà du Sicoval, pour l'ensemble du Sud-Est du département de la Haute-Garonne. Elle vient d'être labellisée « Maison de l'Emploi Borloo ». Depuis son ouverture, la MCEF du Sud-Est toulousain a déjà accueilli plus de 7000 personnes (responsables d'entreprises, salariés et demandeurs d'emploi).

3. Les perspectives : de nouveaux projets structurants à l'échelle de la métropole

Le modèle de développement économique du Sicoval est performant mais encore perfectible

Le séminaire du Sicoval⁵ de mai 2004 marque le départ d'une réflexion nouvelle sur le développement durable de l'agglomération : Comment vivre autonome si près de Toulouse ? Quel projet pour les 20 prochaines années ? Quelle identité pour l'agglomération ? Quels mécanismes d'échanges intracommunautaires à l'échelle de la région toulousaine ? Telles sont les questions existentielles qui se posent à une intercommunalité pionnière mais atypique .

En premier lieu, le concept de Technopole a vieilli et les acteurs du Sicoval, publics comme privés, réfléchissent à de nouveaux positionnements de l'agglomération dans un environnement économique en forte mutation. Les logiques de pôles, de thèmes particuliers, déployés par zones peuvent relancer **une dynamique de prospection plus ciblée**. Les services économiques de la communauté s'attachent aussi à **relancer la politique de club d'entreprises toulousaines** en soutenant la création de l'ICE (Inter Club d'entreprises, regroupant 500 entreprises environ). En accompagnement de cette action, **la chaîne d'équipements nécessaire aux entreprises doit être travaillée** : pépinières, hôtels d'entreprises et bâtiments adaptés.

□ Immobilier d'entreprises : des projets forts sur le Sicoval

Après deux années de baisse consécutive, vraisemblablement liée au traumatisme d'AZF, 2004 et 2005 ont vu la reprise du marché de l'immobilier et une forte augmentation des ventes de bureaux⁶. Mais d'autres secteurs d'activités connaissent également une forte progression, amplifiée par les nouvelles stratégies de diversification dans les domaines des sciences de la vie et des agrobiosciences. Si, globalement, l'essentiel du parc de bureaux de l'agglomération toulousaine reste concentré sur la commune même de Toulouse, avec 1 500 000 m², le secteur Sud-Est, avec principalement Labège-Innopole et le Parc du Canal, s'impose comme un pôle significatif, le Sicoval pesant 10 % du parc immobilier sur l'agglomération. Fin 2004, sur la programmation officiellement annoncée de nouveaux immeubles tertiaires sur l'agglomération toulousaine pour 2005 et 2006, le parc d'activités de Labège-Innopole totalisait encore à lui seul 6 des 17 projets et 29 000 m² des 67 600 m² prévus, confirmant ainsi sa position de pôle majeur d'attractivité sur l'agglomération toulousaine.

Mais la commercialisation de Labège-Innopole (300 hectares), le 1er parc d'activités de Midi-Pyrénées en nombre d'entreprises et d'emplois, arrive à son terme. **Une vingtaine d'hectares a été mis en réserve pour l'arrivée future du métro et l'intermodalité avec le train**. La commercialisation de la Masquère (40 hectares) sur Escalquens, la Balme (13 hectares) sur Belberaud et Vic (10 hectares) sur Castanet est pratiquement achevée.

Aujourd'hui, le Sicoval prépare l'Innopole 2, au sud du territoire, sur 260 hectares : sa commercialisation commencera dans 2 à 3 ans. L'accès se fera aisément grâce à l'échangeur de Montgiscard, sur l'autoroute A 61, qui sera mis en service en 2009. L'objectif étant -comme pour Innopole 1- de pérenniser l'implantation des entreprises, cela passe, là encore, par une politique de services. **Un réseau très haut débit va être mis en service en 2007** : tous les bâtiments sur les parcs d'activités seront connectés par fibre optique activée avec la technologie PON. Le choix de l'opérateur interviendra au 1er trimestre 2006 dans le cadre d'une délégation de service public.

□ La coopération métropolitaine et les pôles de compétitivité : des nouvelles politiques à intégrer dans la stratégie de développement économique du Sicoval

Le Sicoval est impliqué dans 2 pôles de compétitivité : Cancer-bio santé et Aéronautique/systèmes embarqués. Ces projets (le Cancéropôle, la cité des biotechnologies, Galiléo) n'ont pas vocation à se concentrer sur un même site. C'est pourquoi, une vision globale de développement sur l'aire urbaine de Toulouse est à redéfinir. **L'hypothèse de la**

⁵ SICOVAL, Séminaire du Sicoval, 14, 15, 16 mai 2004, Pau

⁶ Avec 96 000 m² de bureaux vendus sur l'année, l'agglomération toulousaine se classe au 4e rang des métropoles régionales, derrière Lyon (139 700 m²), Marseille (119 000 m²) et Lille (111 000 m²).

construction d'un pays urbain voire métropolitain a déjà été évoquée. Elle doit être abordée en pleine concertation et en pleine consultation avec le Conseil régional, le Conseil Général, mais surtout avec les autres communautés d'agglomération. La Région a d'ores et déjà été associée au Programme Communautaire de Développement Durable, qui doit placer les enjeux de l'eau, de l'assainissement, du logement, des transports ou de l'économie sur les agendas politiques des différentes collectivités publiques. Cette vision métropolitaine s'exprime aujourd'hui à travers l'élaboration du **grand SCOT regroupant les 3 agglomérations de l'Aire urbaine toulousaine** : le Sicoval, le Grand Toulouse et la jeune agglomération du Muretain. A ce titre, la candidature de l'aire métropolitaine toulousaine, retenue tout récemment par la DATAR dans le cadre de l'appel à coopération, est censée faciliter l'émergence de projets structurants en matière de transports, mais aussi consolider d'autres pôles d'excellence de l'agglomération.

Contact : Pierre Casteras, Directeur du développement économique
05 62 24 28 21
pierre.casteras@sicoval.sicoval.fr